

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

16^e séance, 20^e année

Province de Québec
Commission scolaire des Navigateurs
Lévis

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Navigateurs, tenue le 24 avril 2018 à 19 h, au centre administratif au 1860, 1^{re} Rue, Lévis, **sous la présidence de monsieur Jérôme Demers.**

Membres du conseil des commissaires présents :

Monsieur Jérôme Demers, président du conseil des commissaires et du comité exécutif
Monsieur Dany Bellemare, commissaire
Madame Lynda Bilodeau, commissaire
Monsieur Mathieu Boilard, commissaire
Madame Dominique Cormier, commissaire-parent
Monsieur François-Yves Dubé, vice-président du conseil des commissaires
Madame Claudette Gosselin Fecteau, commissaire
Monsieur Jean-François Labbé, commissaire
Monsieur Richard Légaré, commissaire
Madame Catherine Nadeau, commissaire
Madame Angélique Paillé, commissaire-parent
Madame Catherine Rollier, commissaire-parent
Madame Marie-Josée St-Laurent, commissaire-parent
Monsieur Marcel Vézina, commissaire
Monsieur Denis Vien, commissaire

Membre du conseil des commissaires absent :

Monsieur Michel Bédard, commissaire

Membres du personnel administratif présents :

Madame Esther Lemieux, directrice générale
Monsieur Benoit Langlois, directeur général adjoint
Madame Guylaine Giguère, secrétaire générale
Monsieur Dany Deschênes, directeur des Services des ressources matérielles
Madame Claire Gagnon, directrice des Services éducatifs

1.0 PRÉLIMINAIRES

1.1 Mot de bienvenue

1.2 Ouverture de la séance ordinaire

Après un mot de bienvenue, monsieur Jérôme Demers, président, déclare la séance ordinaire du conseil des commissaires en date du 24 avril 2018 ouverte à 19 h 02.

1.3 Vérification de la légalité de la séance

1.3.1 Avis de convocation

Les membres du conseil des commissaires ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits par la *Loi sur l'instruction publique*.

**Procès-verbal du conseil des commissaires
Commission scolaire des Navigateurs**

1.3.2 Quorum

La secrétaire générale confirme qu’il y a quorum.

CC-17-18-113

1.4 Adoption de l’ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur François-Yves Dubé et résolu :

D’ADOPTER l’ordre du jour suivant :

1.0 Préliminaires

- 1.1 Mot de bienvenue
- 1.2 Ouverture de la séance ordinaire
- 1.3 Vérification de la légalité de la séance
 - 1.3.1 Avis de convocation
 - 1.3.2 Quorum
- 1.4 Adoption de l’ordre du jour
- 1.5 Adoption du procès-verbal du conseil des commissaires
 - 1.5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 27 mars 2018
 - 1.5.2 Suivi au procès-verbal
- 1.6 Interventions du public et période de questions
- 1.7 Interventions ou rapport des élèves de la commission scolaire
- 1.8 Correspondance
- 1.9 Mot du président

2.0 Décisions

- 2.1 Rapport du protecteur de l’élève PE-17-18-11
- 2.2 Modalités de consultation – Détermination du nombre de représentants au conseil d’établissement des écoles et centres
- 2.3 École du Grand-Voilier – Saint-Laurent – Agrandissement et réaménagement – Adjudication de contrat
- 2.4 Cégep de Lévis-Lauzon – Terrain synthétique de soccer-football – Adhésion au protocole d’entente

3.0 Information

- 3.1 Rapport de la directrice générale

4.0 Rapports des comités

- 4.1 Comité exécutif
- 4.2 Comité de vérification
- 4.3 Comité de gouvernance et d’éthique
- 4.4 Comité des ressources humaines
- 4.5 Comité CSÉHDAA
- 4.6 Comité de parents
- 4.7 Comité consultatif de transport

5.0 Questions diverses

- 5.1 Questions et messages des commissaires

6.0 Levée de la séance

ADOPTÉE à l’unanimité

1.5 Adoption du procès-verbal du conseil des commissaires

CC-17-18-114

1.5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 27 mars 2018

ATTENDU l’article 170 de la *Loi sur l’instruction publique*;

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

ATTENDU que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires du 27 mars 2018 a été transmis à tous les membres du conseil des commissaires le 20 avril 2018;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Lynda Bilodeau et résolu :

DE dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires du 27 mars 2018 et d'adopter celui-ci tel qu'il a été rédigé.

ADOPTÉE à l'unanimité

1.5.2 Suivi au procès-verbal

Mme Catherine Rollier, commissaire-parent, demande si le dépliant pour les parents des élèves EHDAA sera diffusé dans les écoles. Mme Esther Lemieux, directrice générale, précise que Mme Martine Sénéchal, directrice adjointe, à l'adaptation scolaire et services complémentaires au Services éducatifs, fera un suivi au prochain comité EHDAA.

M. Marcel Vézina, commissaire, s'interroge quant à la signature du contrat de travail de la présidente d'élection, dans le cadre de l'élection scolaire générale du 4 novembre 2018. Mme Esther Lemieux, directrice générale, précise que le contrat sera signé après le 15 mai 2018.

1.6 Interventions du public et période de questions

Mme Michèle Daoust, parent d'un élève, demande une nouvelle analyse de la situation de son enfant, afin qu'il soit réintégré dans la même école. Un suivi sera fait assez rapidement. Le dossier est dirigé à la Direction générale.

1.7 Interventions ou rapport des élèves de la commission scolaire

Intervention de M. David Pelletier, directeur à l'École Notre-Dame à Lévis ainsi que Mme Andréanne Allard, enseignante en 3^e année, à l'École du Grand-Voilier et M. Donald Alain, directeur de l'École Clair-Soleil, concernant l'équipe de la Commission scolaire des Navigateurs qui parcourra le 1000 km à vélo du Grand défi Pierre Lavoie qui aura lieu du 14 au 17 juin 2018. Ils invitent les membres du conseil des commissaires à donner leur appui.

1.8 Correspondance

Les pièces relatives à la correspondance ont été déposées à l'ensemble des membres du conseil des commissaires.

1.9 Mot du président

Monsieur Jérôme Demers, président, présente son rapport à l'ensemble des membres du conseil des commissaires et donne de l'information.

CC-17-18-115

PROPOSITION DE HUIS CLOS

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Dany Bellemare et résolu :

QUE les membres du conseil des commissaires siègent à huis clos pour discuter du point 2.1 – Rapport du protecteur de l'élève PE-17-18-11.

ADOPTÉE à l'unanimité

**Procès-verbal du conseil des commissaires
Commission scolaire des Navigateurs**

Il est 19 h 34.

Monsieur Jean-François Labbé arrive. Il est 20 h 10.

CC-17-18-116

PROPOSITION DE RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Marcel Vézina et résolu :

QUE les membres du conseil des commissaires siègent à nouveau en séance publique.

ADOPTÉE à l'unanimité

Il est 20 h 26.

2.0 DÉCISIONS

CC-17-18-117

SG

2.1 Rapport du protecteur de l'élève PE-17-18-11

ATTENDU la plainte déposée par le plaignant le 3 avril 2018;

ATTENDU l'examen de la plainte ainsi que l'enquête effectuée par le protecteur de l'élève;

ATTENDU le rapport du protecteur de l'élève portant le numéro PE-17-18-11 transmis aux membres du conseil des commissaires;

ATTENDU l'information communiquée aux membres du conseil des commissaires lors d'un huis clos;

ATTENDU les délibérations des membres du conseil des commissaires;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Marie-Josée St-Laurent et résolu :

DE PRENDRE ACTE des conclusions du rapport du protecteur de l'élève, portant le numéro PE-17-18-11 lequel est déposé sous pli confidentiel;

DE DÉCLARER la plainte fondée;

D'ACCEPTER la recommandation;

QUE madame Guylaine Giguère, secrétaire générale, transmette la présente résolution au plaignant.

ADOPTÉE à l'unanimité

CC-17-18-118

SG

2.2 Modalités de consultation – Détermination du nombre de représentants au conseil d'établissement des écoles et centres

ATTENDU qu'en vertu des articles 45 et 103 de la *Loi sur l'instruction publique*, la commission scolaire détermine, après consultation de chaque groupe le nombre de représentants aux conseils d'établissement des écoles et centres;

ATTENDU qu'il y a lieu de prévoir les modalités de consultation auprès des groupes représentants aux conseils d'établissements;

ATTENDU les discussions lors du comité plénier du 10 avril 2018;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Lynda Bilodeau et résolu :

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

QUE la consultation en vue de déterminer le nombre de représentants aux conseils d'établissements des écoles et centres s'effectue auprès des groupes selon les modalités suivantes :

1. Pour les parents : lors d'une assemblée générale ou lors d'un envoi par courriel ou par un outil de consultation Web;
2. Pour les membres du personnel : lors d'une assemblée générale de chaque groupe ou lors d'une assemblée générale regroupant tous les membres du personnel de l'école ou du centre ou par l'envoi d'un courriel ou par un outil de consultation Web;
3. Pour les groupes socio-économiques et sociocommunautaires ainsi que pour les entreprises de la région ou celles œuvrant dans des secteurs d'activités économiques correspondant à des spécialités dispensées par les centres: par l'envoi d'une lettre transmise par la direction du centre à partir d'une liste établie par chaque centre ou par l'envoi d'un courriel ou par un outil de consultation Web;
4. Pour les élèves d'un centre : lors d'une réunion des élèves ou de l'association étudiante ou par l'envoi d'un courriel ou par un outil de consultation Web.

QUE l'élection des membres au conseil d'établissement s'effectue en conformité avec la *Loi sur l'instruction publique*.

ADOPTÉE à l'unanimité

CC-17-18-119
SRM

2.3 École du Grand-Voilier – Saint-Laurent – Agrandissement et réaménagement – Adjudication de contrat

ATTENDU l'appel d'offres public AO180227-51 par lequel la Commission scolaire des Navigateurs requerrait des soumissions pour des travaux d'agrandissement et réaménagement à l'École du Grand-Voilier – Saint-Laurent;

ATTENDU l'ouverture des soumissions réalisée le 27 mars 2018 ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert aux documents joints;

ATTENDU l'analyse de conformité réalisée par la firme Robitaille Larouche Dery Architectes;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Richard Légaré et résolu :

QUE la Commission scolaire des Navigateurs adjuge à Construction Pierre Blouin inc., de Québec, le contrat pour des travaux d'agrandissement et réaménagement à l'École du Grand-Voilier – Saint-Laurent, pour la somme de 6 389 320 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres, sous réserve de négociations propices à réduire le coût total du contrat afin de respecter les orientations budgétaires;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

CC-17-18-120
SRM

2.4 Cégep de Lévis-Lauzon – Terrain synthétique de soccer-football – Adhésion au protocole d'entente

ATTENDU le protocole d'entente intervenu entre le Cégep de Lévis-Lauzon et la Ville de Lévis en 2005 quant à l'aménagement et l'exploitation d'un terrain de soccer-football sur la propriété du cégep;

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

ATTENDU qu'il y a lieu que la Commission scolaire des Navigateurs (CSDN) soit intégrée audit protocole en raison de l'usage du terrain qui en est fait par divers établissements scolaires de la CSDN;

ATTENDU l'accord des parties, dont la CSDN, quant à l'adhésion de celle-ci au protocole d'origine par l'entremise d'un addenda audit protocole, addenda prévoyant, notamment un partage des coûts de restauration du terrain s'appuyant sur les pourcentages d'utilisation des parties;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Marcel Vézina et résolu :

QUE la Commission scolaire des Navigateurs adhère au protocole d'entente intervenu entre la Ville de Lévis et le Cégep de Lévis-Lauzon en 2005 et adopte l'addenda audit protocole;

QUE la directrice générale et le président en fonction soient autorisés à signer tout document découlant de la présente résolution;

D'AUTORISER la directrice générale et le président en fonction à apporter des amendements à l'avenant numéro 1 au protocole d'entente qui y sont substantiellement compatibles avec celui-ci.

ADOPTÉE à l'unanimité

3.0 INFORMATION

3.1 Rapport de la directrice générale

Madame Esther Lemieux, directrice générale, présente son rapport à l'ensemble des membres du conseil des commissaires.

4.0 RAPPORTS DES COMITÉS

4.1 Comité exécutif

Monsieur Richard Légaré, vice-président du comité exécutif, informe l'ensemble des membres du conseil des commissaires des décisions prises lors de la séance ordinaire du comité exécutif du 24 avril 2018.

4.2 Comité de vérification

Monsieur Mathieu Boilard, président du comité de vérification, informe l'ensemble des membres du conseil des commissaires que la prochaine réunion aura lieu le 16 mai 2018.

4.3 Comité de gouvernance et d'éthique

Madame Catherine Nadeau, présidente du comité de gouvernance et d'éthique, informe l'ensemble des membres du conseil des commissaires que la prochaine réunion aura lieu le 12 juin 2018.

4.4 Comité des ressources humaines

Monsieur Jean-François Labbé, président du comité des ressources humaines, informe l'ensemble des membres du conseil des commissaires que la réunion prévue le 10 avril 2018 a été annulée.

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

4.5 Comité CSÉHDAA

Mme Catherine Rollier, commissaire-parent, informe l'ensemble des membres du conseil des commissaires des sujets suivants discutés lors de la réunion du 9 avril 2018, soit :

- suivi de la consultation budgétaire et organisation des services pour l'année 2018-2019;
- présentation de Mme Geneviève Lévesque – transition vers le secondaire.

4.6 Comité de parents

Madame Dominique Cormier, commissaire-parent, informe l'ensemble des membres du conseil des commissaires que la réunion prévue le 16 avril a été annulée. La prochaine réunion aura lieu le 14 mai 2018.

4.7 Comité consultatif de transport

Monsieur Jean-François Labbé, commissaire, informe l'ensemble des membres du conseil des commissaires que la prochaine réunion aura lieu le 29 mai 2018.

5.0 QUESTIONS DIVERSES

5.1 Questions et messages des commissaires

Quelques commissaires posent des questions et transmettent de l'information à l'ensemble des membres du conseil des commissaires.

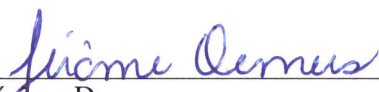
CC-17-18-121

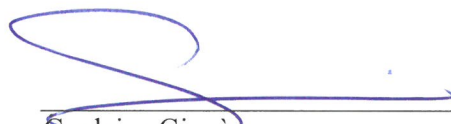
6.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR madame Angélique Paillé et résolu :

D'ADOPTER la levée de la séance à 21 h 32.

ADOPTÉE à l'unanimité


Jérôme Demers
Président


Guylaine Giguère
Secrétaire générale